

**Mission Permanente  
du Royaume du Maroc**

**Genève**



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**Déclaration de Mr Mohammed LOULICHKI  
Ambassadeur Représentant Permanent du Royaume du Maroc  
à l'occasion du 1er examen de la politique commerciale du Tchad  
(Genève-22 Janvier 2007)**

**Madame la Présidente ,**

Permettez moi, tout d'abord, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à Son Excellence Monsieur Yossouf Abassalah, Ministre du Commerce et de l'Artisanat de la République du Tchad ainsi qu'aux membres de la délégation qui l'accompagnent .

A vous, Madame la Présidente, je voudrais exprimer mes sincères félicitations pour la manière élégante et professionnelle avec laquelle vous dirigez notre réunion. Nous remercions l'Ambassadeur du Luxembourg pour sa présentation claire du débat et le Secrétariat de l'OMC pour la qualité du rapport exhaustif qu'il a élaboré.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation voudrait exprimer son appréciation à l'égard des réformes institutionnelles et réglementaires engagées par le Tchad ces dernières années et qui ont ouvert des horizons prometteurs en matière de développement socio-économique de ce pays frère.

Ces réformes visaient, entre autres, la libéralisation économique et commerciale en vue d'une croissance soutenue et durable pour la réalisation de certains objectifs prioritaires notamment une bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté.

En effet, la création d'un Ministère chargé du contrôle général de l'Etat et de la Moralisation et d'un Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers, ainsi que l'ouverture de Tribunaux de Commerce et la création d'un Ministère chargé des Droits de l'Homme sont autant de mesures prises qui vont dans le sens de la création des conditions d'une bonne gouvernance.

Parallèlement, l'adoption, en 2003, d'une stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté constitue une mesure courageuse en tant qu'elle ambitionne la réduction de la pauvreté de la moitié d'ici 2015 par une croissance forte et soutenue , un développement du capital humain et une amélioration des

conditions de vie des populations les plus vulnérables . Dans cette perspective, il y a lieu de faire état de la portée et la signification de la loi adoptée sur la gestion des revenus pétroliers qui prévoit l'allocation d'une grande partie des revenus découlant des exportations de pétrole aux projets sociaux .

S'agissant de sa politique commerciale et en tant que membre originel de l'OMC depuis 1996, le Tchad mène une politique commerciale conforme aux règles et prescriptions de l'OMC. C'est ainsi qu'il a pris des engagements au titre de tous les Accords de l'OMC et accordé le traitement de la Nation la plus favorisée à tous ses partenaires commerciaux membres de l'OMC. Bien plus, il a rempli les obligations de notifications requises et applique effectivement certains accords issus de l'Uruguay Round notamment ceux en liaison directe avec la structure actuelle de son économie, une économie fondée sur l'agriculture ( 21% du PIB) principalement l'élevage et le coton. Il s'agit de l'Accord sur l'Agriculture y compris ses aspects concernant le soutien interne, l'accès au marché et la concurrence à l'exportation, l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce.

Dans un souci d'améliorer ses engagements multilatéraux et de rendre son régime commercial aussi bien crédible que prévisible, le Tchad a procédé à l'extension de ses consolidations tarifaires aux produits non agricoles, à la réduction des taux consolidés et au renforcement de ses engagements au titre de l'Accord Général sur le Commerce des Services(AGCS).

## **Madame la Présidente**

La filière du coton revêt une importance cruciale pour le développement économique et social du pays, dès lors qu'il représente 70% des exportations agricoles et 60% des recettes totales d'exportation avant l'ère du pétrole.

Cet intérêt s'est exprimé par une cohérence de la politique extérieure du pays en matière du coton et par son engagement actif, depuis 2003 aux côtés de Bénin, Burkina Faso et Mali, dans l'Initiative Sectorielle en faveur du Coton. L'objectif étant de remédier au manque de compétitivité en raison des subventions et des problèmes internes de la filière. Cette initiative vise le traitement de la question du coton de manière rapide, spécifique et ambitieuse afin de lever la menace sur les activités de production et d'exportation dans ces pays.

L'engagement ferme du Gouvernement Tchadien de poursuivre le processus de réformes est un atout considérable pour relever les défis et les contraintes auxquels se heurterait le pays pour la mise en conformité de toute sa législation avec les règles de l'OMC.

**Madame la Présidente,**

Pour conclure, et à l'occasion de ce premier examen de la politique commerciale du Tchad, ma délégation souhaite réitérer son appui à la politique commerciale de ce pays avec lequel le Maroc entretient des relations ancestrales fraternelles et à la réussite de cet examen qui représente un mécanisme efficace visant l'amélioration de la situation économique et commerciale des pays et traduit le bon fonctionnement du système commercial multilatéral .

Toutefois, cette politique commerciale du Tchad ne saurait réaliser les objectifs escomptés sans des mesures d'accompagnement de la part de l'OMC et de la communauté internationale à travers le renforcement de l'assistance technique, le renforcement des capacités et les autres mesures incitatives prévues dans le programme du Cadre intégré et du JITAP( Joint Integrated Technical Assistance Programme), sans oublier, bien entendu, une heureuse conclusion de l'Initiative Sectorielle en faveur du coton qui concerne plus de deux millions de personnes .

Je vous remercie